030-213001415-20220405-DEL2022-04-04-BF

Accusé certifié exécutoire

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Réception par le préfet : 07/04/2022

Affichage : 07/04/2022

Le Maire, YGAZORLA D2

Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents :

25

Nombre de suffrages exprimés : VOTES :

Pour: 16 Contre: Abstentions:

Date de convocation ;

30 opinions 2022

Présenté par (1), la Maine, Yves CAZORLA A, le Louden Lardoise, le 5 avril 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A , le 5 avril 2022. Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABATE Jessica	
AGNEL Michel	Med 1
BERNE Frédéric	
BONILLO Cindy	Sauto -
BORNE Sophie	
BOUGE Bernard	D-313
CANILLOS Jean-Luc	
CAPELLI Emilie	a spect
CAVAILLES Mathieu	
CAZORLA Yves	
CHAPUIS-FAURE Jennifer	House
CHASTEL Claudine	The state of the s
CHENEL Patricia	yell
CROUSIER Manon	
IGHIR Myriam	8
JOLI Mélina	
LAFFONT Jean-Pierre	
LENTHERIC Pascal	
MAGES Jean-Claude	
MIGNE Jonathan	M
MOSCATO Jocelyne	10
	4//

LAUDUN L'ARDOISE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NAVEZ Aimeric	
OUTALEB Maha	Quite !
PANNETIER Patrick	
PECOUT Philippe	2.
PETIOT Marie-Laure	
REYROLLE Florian	must
SEGALAT Didier	
TORRES Carole	dly

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : .